



L'aromathérapie à bonne source

Certificat de pureté et d'origine

La société Bioflore représentée par Isabelle Gouriou déclare que le produit mentionné ci-dessous :

Hydrolat de sarriette (*Satureia montana*): obtenu par distillation à la vapeur d'eau. Issu de l'agriculture biologique.

Odeur forte, rappelant de celle de la plante, fraîche

Couleur : incolore

PH moyen de 4

Stable à long terme

- 100 % pur et naturel sans aucun autre additif
- Origine France certifiée

Isabelle Gouriou

Gérante